

**Bureau de CLE du SAGE des nappes du Roussillon – consultation dématérialisée – Compte-rendu
Dossier n° 189 – Commune d’Espira de l’Agly pour l’exploitation d’un forage pour l’ASA
Dossier n° 191 – Créations d’un verger d’amandiers à Trouillas**

Collège	Organisme	Nom	Avis dossier 189	Avis dossier 191	Remarques
Collectivités	PIMM	Robert VILA	Réunion experts*	Défavorable	
	SMNPR	Nicolas GARCIA	Réunion experts*	Défavorable	
	SMBVA	Charles CHIVILO	Réunion experts*	Défavorable	
	CC Sud Roussillon	Jean-André MAGDALOU	Réunion experts*	Défavorable	
	SMTBV	Alain TROUSSEU	Réunion experts*	Défavorable	
Usagers	Chambre d’agriculture	Ludovic COMBACAL	Favorable	Défavorable	189 : avis favorable pour répondre à l’urgence et faire des arrosages de sauvegarde. 191 : Règle R2 non respectée car ratio demandé trop faible. Pas de conflits d’usages entre agriculteurs. Ajouter mention des projets de réseaux d’irrigation dans les Aspres.
	ACAV	Thibaud MARGALET	Pas de réponse	Pas de réponse	
Etat	Syndicat foreurs	Daniel MINC	Réunion experts*	Défavorable	
	Agence de l’Eau	Nicolas FALZON	Réunion experts*	Défavorable	
	DREAL	William POPHILLAT	Réunion experts*	Défavorable	

**demande d’une réunion entre experts pour trancher l’origine de l’eau du forage (Pliocène et/ou marnes albiennes) avant tout avis*

**Décision 189 : demande d’une réunion d’experts pour trancher l’origine de l’eau.
Décision 191 : défavorable.**

Fait à Perpignan, le 14/05/2024. Robert VILA, Président de la CLE.

